



Paris, le 22 mai 2006

Message à l'intention des professeurs de collège du département des hauts de Seine

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, en décembre 2002, une résolution instituant la Décennie de l'éducation pour le développement durable. Cette Décennie, mise en œuvre par l'UNESCO, vise à promouvoir l'éducation formelle, informelle et non formelle en relation avec le développement durable. Sont, par conséquent, concernés tous les habitants de la planète, quel que soit leur âge, leur culture et leurs activités.

L'objectif de la Décennie est simple dans son énoncé : mettre en place et développer des dispositifs éducatifs destinés à expliquer et à inculquer les bonnes pratiques afin de modifier durablement nos comportements.

La Décennie doit être considéré comme une chance de mettre en œuvre une démarche d'éducation formelle, non formelle et informelle, à l'intention des scolaires et des citoyens de tout âge et de toute condition, afin de faire de chacun d'entre eux un acteur responsable de notre société. La France a adhéré d'emblée à cette démarche qu'elle a même anticipée avec la Stratégie nationale de développement durable en juin 2003, la circulaire sur l'éducation à l'environnement pour un développement durable en juillet 2004, et la loi constitutionnelle relative à la Charte de l'environnement en mars 2005

La réussite des actions devant conduire au développement durable dépend du comportement responsable de chacun d'entre nous et des décisions prises au niveau de l'individu et des instances auxquelles il participe ou qui le représentent. Cela suppose la généralisation d'une éducation comme élément structurant d'une culture du développement durable.

L'éducation à l'environnement pour un développement durable ne doit pas être comprise comme une nouvelle discipline mais comme une approche, complexe et critique, à la fois raisonnée et concrète, qui aide à développer chez les enseignants un esprit et un regard nouveau et, chez les apprenants, une vision et des capacités nouvelles pour agir à diverses échelles qui vont du local au global.

L'école a un rôle majeur à jouer dans cette Décennie et plus particulièrement les collèges qui constituent le cadre privilégié pour l'éducation de jeunes en pleine mutation, et dont la plupart des repères sont encore à acquérir.

Je souhaite donc que cette manifestation permette à chacun d'entre vous d'aller plus avant dans la réflexion présidant à la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques qui, par le biais des jeunes des collèges, contribueront à la construction d'une société plus durable et permettront d'atteindre les objectifs de la Décennie

Pr. Michel Ricard
Président du Comité national français